



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](https://impots.gouv.fr) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MONTREUIL
SAID MONTREUIL BEAUMONTS
33B RUE PARMENTIER
93105 MONTREUIL

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 04 14 738 689 358
Déclarant 2 (C) : 02 17 354 003 153
Référence de l'avis : 23 93 A202486 30
Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

3 RUE DU JARDIN ECOLE

93100 MONTREUIL

Numéro FIP : 930 47 17 6439810889 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 10/07/2023
Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 93015

MARECHAL PAUL
OU MARECHAL SOPHIE CLAIRE ALICE
3 RUE DU JARDIN ECOLE
93100 MONTREUIL

Somme qui vous est remboursée

572,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2022.

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2023

sur le compte bancaire suivant :

FR36 2004 1010 120X XXXX XXX3 336

Identifiant de la banque : PSSTFRPPSCE

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

aupres de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP MONTREUIL
SAID MONTREUIL BEAUMONTS
33B RUE PARMENTIER

93105 MONTREUIL

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 46 058

Nombre de parts : 6,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : MARECHAL

Déclarant 2 - Nom de naissance : MARCHAND

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		3		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				6,00

IMPOT SUR LE REVENU	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)	Total
Détail des revenus				
Salaires.....	17485	25169	0	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 1749	- 2517		
Salaires, pensions, rentes nets.....	15736	22652	0	38388
Revenus des locations meublées non pro. régime micro, déclarés.....	9183			
Abattement ⁶	- 4592			
Revenus des locations meublées non pro. régime micro, nets.....	4591			
Revenus des locations meublées non professionnelles régime micro, total foyer fiscal.....				4591
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus fonciers nets.....				3697
Revenu brut global				46676
CSG déductible.....				- 618
Revenu imposable				46058
Taux effectif (revenu total ou mondial).....				46058
Impôt après application du taux effectif ¹⁴				0
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	5	5		
Montant de la réduction d'impôt.....			0	
Dons aux oeuvres.....	321	321	0	
Total des réductions d'impôt ²⁰				- 0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
PRELEVEMENTS SOCIAUX				
Détail des revenus		CSG - CRDS	PREL SOL	
Revenus fonciers nets ⁴⁵		3697	3697	
Revenus professions non salariées ⁴⁶		4591	4591	
BASE IMPOSABLE		8288	8288	
Taux de l'imposition		9,70%	7,50%	
Montant de l'imposition.....		804	622	

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Total des prélèvements sociaux nets.....**1426**

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2023.....

564

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :**IMPOT SUR LE REVENU**Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³:

0

Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :

- 66

Solde d'impôt sur les revenus 2022 :.....**- 66****PRELEVEMENTS SOCIAUX**Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³:

CSG-CRDS

PSOL

804

622

Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :

- 1090

- 842

Prélèvements sociaux à 17,2% nets :.....

- 286

- 220

Solde des prélèvements sociaux 2022 ⁵³:**- 506**

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE

572

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**Revenu fiscal de référence ²⁵.....****46058****Revenus exonérés****Enfant(1)**

Revenus non commerciaux

(régime micro-entreprise)..... Déclarés

200

Revenus non commerciaux

(régime micro-entreprise)..... Nets (35)

0

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

Plafond total de 2021.....

Déclar. 1**Déclar. 2**

16253

16253

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

4052

4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114

+ 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

+ 4114

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2022.....

+ 4114

+ 4114

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

>>> Suite de votre avis

Plafond pour les cotisations versées en 2023.....

= 16394

= 16394

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

**Pour consulter ou moduler votre taux de PAS
et retrouver l'ensemble de vos informations
rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace
particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier) ou
appelez le 0809 401 401**